



**HAL**  
open science

## Les enjeux pragmatiques du récit de voyage

Véronique Magri-Mourgues

► **To cite this version:**

Véronique Magri-Mourgues. Les enjeux pragmatiques du récit de voyage. Travaux du cercle linguistique de Nice, 1996, 18, pp.17-34. hal-00596416

**HAL Id: hal-00596416**

**<https://hal.science/hal-00596416>**

Submitted on 30 May 2011

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## LES ENJEUX PRAGMATIQUES DU RÉCIT DE VOYAGE

Un voyageur est une espèce d'historien :  
son devoir est de raconter fidèlement ce qu'il a vu ou ce qu'il a entendu dire ;  
il ne doit rien inventer ; mais aussi il ne doit rien omettre :  
et, quelles que soient ses opinions particulières,  
elles ne doivent jamais l'aveugler<sup>1</sup>  
au point de se taire ou de dénaturer la vérité.

La citation ainsi placée en exergue présente un triple intérêt :

- Elle permet d'abord de situer chronologiquement la réflexion qui suit au risque de la limiter : la dénomination de «récit de voyage» est désormais adoptée par la critique littéraire mais cette appellation générique n'est qu'un moyen commode de donner un semblant de cohérence à un ensemble dont l'hétérogénéité est peut-être la principale caractéristique. De fait, le «récit de voyage» traverse les époques en évoluant au gré de divers paramètres, l'Histoire générale, politique, culturelle ou littéraire, les catégories de voyageurs, leurs motivations, leurs objectifs. C'est au XIX<sup>ème</sup> siècle que s'épanouit un nouveau type de voyageur, l'écrivain-voyageur, et que, corollairement, la relation à faire devient le but même du voyage. Chateaubriand en est, si l'on peut dire, le prototype, il est :

Le premier voyageur-écrivain spécifiquement moderne ; il est, pourrait-on dire, l'inventeur du voyage tel qu'il sera pratiqué au XIX<sup>ème</sup> siècle ; ses récits de voyage susciteront d'innombrables imitations et influenceront, directement ou indirectement, le genre entier, et, à travers lui, toute la perception européenne des *autres*.<sup>2</sup>

- Cette citation assigne d'autre part au voyageur la même mission qu'à l'historien : une préoccupation essentiellement scientifique et informative. Le voyageur se doit de dire toute la vérité, rien que la vérité, comme si l'écriture du voyage impliquait un contrat implicite par une constante générique.

- L'emploi du verbe «raconter», enfin, acte locutoire, suppose une activité discursive dont les implications sont condensées en une question par les théoriciens de l'information :

« Who says what in which channel to whom with what effect ? » (Qui dit quoi, par quel canal, à qui et avec quel effet ?)

Ces questions se partagent selon deux orientations, d'une part le message réalisé (qu'est-ce qui est dit ? Comment est-ce dit ?) et d'autre part l'acte communicationnel qui met en jeu le statut pragmatique de l'acte discursif et qui relève de la production du texte (qui parle ?), de sa réception (à qui ?) et de ses fonctions (avec quel effet ?).

Plus que l'objet du discours visé, la vérité, - si tant est qu'on admette l'existence d'une vérité univoque et universelle et surtout la possibilité de la percevoir et de la restituer dans son absolu- c'est le fonctionnement du discours même du voyageur, de cet acte communicationnel, où s'entrelacent les systèmes de la production et de la réception du

---

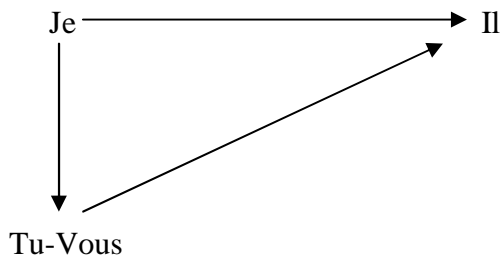
<sup>1</sup> Chateaubriand, *Itinéraire de Paris à Jérusalem* [1812], Préface à la première édition, Paris, éd. Julliard, 1964, p. 20.

<sup>2</sup> Todorov, *Nous et les autres, La Réflexion française sur la diversité humaine*, Tours, Seuil, 1989, p. 315, (La Couleur des idées).

discours, qui intéresse cet exposé. Je me place de ce fait résolument dans le domaine de la pragmatique, définie traditionnellement par opposition à la sémantique, comme s'intéressant « à ce qui a lieu sur l'axe locuteur-auditeur, c'est-à-dire à l'échange de paroles comme activité intersubjective, comme pratique sociale »<sup>3</sup>. La définition proposée par l'Encyclopaedia Universalis<sup>4</sup> insiste encore sur le concept de « relation interlocutive » :

Par pragmatique au sens strict, on entendra désormais tout ce qui concerne le rapport des énoncés aux conditions les plus générales de l'interlocution.

Le corpus d'étude<sup>5</sup> que j'ai choisi se compose de trois œuvres, *Voyage en Orient* de Lamartine, *Le Nil, Égypte et Nubie* de Maxime du Camp, *Un Été dans le Sahara* de Fromentin. Il a l'avantage de proposer une certaine hétérogénéité formelle apparente qui met mieux en évidence la permanence d'une structure profonde. En théorie découvreur d'un autre monde, le voyageur doit informer convenablement son allocutaire resté en terre connue. Ce triangle énonciatif peut être schématisé par le graphique suivant qui établit des relations entre les partenaires de l'énonciation, énonciateur et allocutaire, placés sur une même verticale, auxquels s'ajoute le délocuteur, celui dont on parle, l'Autre (il) :



« Je » voit « il »  
 « Je » s'adresse à « tu, vous »  
 « Tu, vous » prend connaissance indirectement de « il »

La structure dialogique est réalisée métonymiquement par la forme épistolaire des œuvres de Du Camp et de Fromentin - même si celle-ci n'est que pur artifice<sup>6</sup> et s'il ne peut s'agir que d'un dialogue tronqué, à une seule voix, la voix de l'interlocuteur restant toujours médiatisée par celle de l'énonciateur - et elle est implicite par la forme du journal de voyage adoptée par l'œuvre de Lamartine.

La double perspective de l'interaction communicative et de l'action oriente mon étude. La volonté de l'énonciateur de transmettre des connaissances au destinataire se concrétise dans cet objectif diathétique de « faire savoir » qui devient de façon paradoxale une occasion de « faire voir ». Cette hiérarchie du sujet et de l'agent n'aboutit-elle pas finalement à un

<sup>3</sup> Distinction due à C.W. Morris, *Foundations of the Theory of Signs*, Chicago, Chicago University Press, 1938, rappelée par François Récanati, *Les Énoncés performatifs*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1981, p. 12.

<sup>4</sup> Édition 1995, sur CD-ROM.

<sup>5</sup> - Lamartine (Alphonse de).- *Souvenirs, Impressions, Pensées et Paysages pendant un voyage en Orient ou Notes d'un voyageur*, 1835.- Œuvres Complètes T. VI (460 p.), T. VII (460 p.), T. VIII (459 p.).- Paris, 1861. (V.O.)

- Du Camp (Maxime).- *Le Nil, Égypte et Nubie*, 1854.- Paris, Hachette, 1877, 319 p. (N.E.N.)

Fromentin (Eugène).- *Un Été dans le Sahara*, 1857.- Paris, E. Plon, 1877, 286 p. (E.S.)

<sup>6</sup> « Il est clair que la forme des lettres [...] était un simple artifice qui permettait plus d'abandon, m'autorisait à me découvrir un peu plus moi-même, et me dispensait de toute méthode » avoue sans ambiguïté Fromentin (Préface à la troisième édition, *Un Été dans le Sahara*, p. IX).

renversement d'autorité et à la souveraineté de la réception qui illustre un type de «pragmatique tropique» ?

## 1. Faire savoir ou les stratégies du cognitif

### 1.1. Une parole autorisée

La finalité informative du récit de voyage est un des traits définitoires du genre que l'on retrouve dans l'article de l'*Encyclopaedia Universalis* de 1995 (CD-ROM) : « quelqu'un s'adresse à un lecteur dont il se fait une idée particulière pour le mettre au courant de sa quête ». Au XIX<sup>ème</sup> siècle du moins, il s'agit encore pour le scripteur de faire connaître au lecteur un ailleurs découvert. Dès lors, si on prétend que le voyageur-énonciateur « fait savoir » quelque chose à son interlocuteur, c'est que l'on présuppose qu'il en a le pouvoir : il a acquis et il détient un savoir à dispenser -une relation de maître à disciple est instaurée entre les participants de la communication- et de ce fait, la parole dont il se sert comme véhicule de ce savoir se trouve autorisée.

Cependant, conformément à la loi d'informativité formulée par O. Ducrot, on n'énonce pas quelque chose que l'interlocuteur sait déjà sauf si la répétition s'avère pertinente, dans le cas où elle répond à une exigence d'exhaustivité descriptive ou si elle se double d'une force argumentative et d'une intention persuasive comme dans cet exemple de Fromentin où l'incise « je le répète » reprend l'acte locutoire signifié par « je l'affirme » :

Aussi ce n'est point une chose qui prête à rire, je l'affirme, que de voir ces hommes robustes [...] remplir gravement ces petits soins de ménage qui sont en Europe la part des femmes [...] on doit convenir que c'est, je le répète, une grande et belle leçon qu'il nous donne à nous autres gens du nord.<sup>7</sup>

Souligner soi-même une répétition en la justifiant, c'est contrer en l'anticipant l'accusation de négligence qui toujours la guette.

Le voyageur énonciateur doit éviter de dire à son interlocuteur quelque chose qu'il sait déjà, sous peine d'entacher son énoncé de nullité ou de vanité dans les deux acceptions du terme. La prétérition est un détour discursif particulièrement habile. L'énonciateur, en affirmant qu'il n'a pas besoin de dire quelque chose et en le disant néanmoins, évite toute transgression éventuelle à la loi d'informativité en supposant la connaissance énoncée déjà acquise par l'allocutaire, que cette supposition soit authentique ou pur artifice oratoire et diplomatique :

Je n'ai pas à t'apprendre que la *diffa* est le repas d'hospitalité<sup>8</sup>.

Fromentin encore use de la prétérition usuelle qui exhibe l'évidence, « il va sans dire que » :

Il va sans dire qu'il ne s'agit point de la chasse à courre avec les *slougui* ; notre homme n'a jamais pratiqué que la chasse à pied, autrement dit l'affût.<sup>9</sup>

Le fonctionnement est similaire lorsque l'énonciateur emploie la formule « tu sais » hormis les cas où elle assure sa fonction attendue d'économie explicative ; elle repose alors

---

<sup>7</sup> E.S., p. 22.

<sup>8</sup> E.S., p. 19.

<sup>9</sup> E.S., p. 170.

sur le principe allusif réalisé formellement par l'incomplétude de l'énoncé interrogatif indirect réduit au pronom introducteur, comme dans ces deux exemples :

On a écrit en effet, bien plus, on a voulu prouver par des essais, tu sais lesquels, que les anciens maîtres avaient défigurés la bible par la peinture.<sup>10</sup>

Ce ne fut que deux jours après qu'on s'occupa de l'inhumation ; tu sais comment.<sup>11</sup>

Dans d'autres cas, la formule ne dispense pas de l'explication et s'assimile ainsi à la figure de la prétérition diplomate :

Tu connais les danses arabes, tu sais qu'elles consistent seulement en ondulations du corps plus ou moins variés, ralenties ou accélérées, selon la mesure que battent les darabouks, soutenus par le choquement aigu des crotales passés aux doigts de la danseuse, à peu près comme des castagnettes espagnoles.<sup>12</sup>

L'équivalence pragmatique a été montrée entre ce verbe d'attitude propositionnelle décalée à la deuxième personne et un verbe performatif à la première personne, du type « je te rappelle »<sup>13</sup>. En fait, cette formule «tu sais» est déductible de la phrase «je n'ai pas à t'apprendre» en tant que présupposé entendu comme inférence ou «contenu implicite linguistiquement marqué, inscrit dans la syntaxe même et/ou dans le vocabulaire de l'énoncé»<sup>14</sup>. Il s'agit par conséquent d'une expression plus directe puisqu'elle fait remonter à un niveau précédent du feuilleté logique constitutif de l'énoncé.

Les exemples des mêmes formules au futur de l'indicatif sont plus problématiques. Dans mon corpus, cette combinaison syntaxique ne correspond qu'une fois à une valeur proprement temporelle<sup>15</sup>, autrement elle se double d'une valeur modale équivoque.

Tu sauras que Boghari, qui sert de comptoir et d'entrepôt aux nomades, est peuplée de jolies femmes, venues pour la plupart des tribus sahariennes [...] où les mœurs sont faciles, et dont les filles ont l'habitude d'aller chercher fortune dans les tribus environnantes.<sup>16</sup>

« Tu sauras » fonctionne-t-il comme l'équivalent pragmatique euphémistique de l'impératif «sache» ou bien est-il commutable avec l'expression d'une attitude propositionnelle modalisée, du type « tu sais sans doute » réductible alors à une variante de prétérition ?

La parole du voyageur est autorisée parce qu'elle assure le transport d'un savoir validé, garanti par diverses instances.

En vertu de la norme de sincérité qui sous-tend tout énoncé assertif, l'énonciateur est lui-même son propre garant. En outre, sans parler de «vérité», notion toujours indécidable, on peut dire que les écrivains de mon corpus visent à la véracité, autrement dit ils revendiquent la conformité de leurs dires à leur vision du monde, forcément partielle et partiale. Les œuvres du corpus répondent au pacte référentiel (selon le terme de Philippe Lejeune), prétendant refléter la réalité extérieure. À l'époque de ces voyages, la suspicion qui faisait assimiler au

---

<sup>10</sup> *E.S.*, p. 58.

<sup>11</sup> *E.S.*, p. 135.

<sup>12</sup> *N.E.N.*, p. 105.

<sup>13</sup> Anna Jaubert, *La Lecture pragmatique*, Paris, Hachette Supérieur, 1990, p. 135.

<sup>14</sup> Anna Jaubert, *Ibid.*, p. 197.

<sup>15</sup> « Ces réserves admises, s'il m'arrive dorénavant de m'écrier, *ô Israël !*, tu sauras ce qu'il faut entendre, et tu me laisseras dire. » (*E.S.*, p. 60.)

<sup>16</sup> *E.S.*, p. 30.

XVIII<sup>ème</sup> siècle «tout homme qui décrit ses voyages à un menteur»<sup>17</sup> ne paraît plus de mise. Le destinataire du récit de voyage doit croire le voyageur « sans autre gage que (sa) parole et (sa) véracité »<sup>18</sup>.

Le voyageur légitime sa prise de parole et le savoir qu'elle véhicule en se posant comme témoin privilégié qui sait parce qu'il a vu. « Je dirai ce que j'ai vu »<sup>19</sup>, proclame Lamartine.

C'est l'aurore ou le soir tels que les peintres antiques les représentent, image qui paraîtrait fausse à qui n'a pas été témoin de la réalité.<sup>20</sup>

La liste du vocabulaire spécifique du corpus démontre d'ailleurs une prépondérance du vocabulaire de la perception visuelle sur les autres sensations<sup>21</sup>. Le savoir du voyageur est avant tout *de visu* et son récit proclame un nouveau syllogisme, *je sais parce que j'y étais donc tu dois me croire sur parole*. L'expression «moi-même», dans ses emplois redondants par rapport au sujet grammatical, vient par ailleurs, à la manière de *ipse* latin, insister sur l'autorité du «je» irréfutable.

J'ai vu moi-même fréquemment en Syrie.<sup>22</sup>

L'intertextualité - regroupant selon G. Genette, *in Palimpsestes*<sup>23</sup>, la citation, le plagiat ou la simple allusion d'un texte B dans un texte A - fait intervenir à titre de garants des « voix d'autorité ». Le voyageur est quelquefois le simple relais entre une instance énonciatrice tierce et le destinataire. Il joue le rôle d'un porte-parole en rapportant des propos dignes de foi. Il peut s'agir d'un émetteur contemporain du voyage, par exemple celui qui est désigné par les initiales M. C. ou le lieutenant N., informateur digne de foi de Fromentin. La phrase « M.C. m'apprit que... »<sup>24</sup> pose l'apprentissage de l'énoncé contenu dans la complétive et présuppose la vérité de cet énoncé. Il peut s'agir aussi d'un prédécesseur des voyageurs qui fait autorité dans l'univers culturel, par exemple Volney, maître spirituel de Lamartine, ou le Docteur Leipsius pour Du Camp, pour qui le nom illustre vaut preuve :

Mais, pour te prouver que j'ai raison et que le fameux lac artificiel est bien là où je l'ai indiqué avant d'arriver à Medinet-El-Fayoum, je te citerai l'opinion du docteur Leipsius dont nul ne contestera la compétence en semblable matière.<sup>25</sup>

Il peut s'agir enfin d'une voix collective assimilable aux «on-dit» ou aux traditions, qui jouissent, par nature, des privilèges de l'incontestable, fussent-ils ceux de la légende et du merveilleux.

## 1.2. La loi de modalité

---

<sup>17</sup> Diderot et d'Alembert, *Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, Paris, 1779, 35 vol, s.v. « description ».

<sup>18</sup> *V.O.*, p. 413.

<sup>19</sup> *V.O.*, p. 403.

<sup>20</sup> *V.O.*, p. 417.

<sup>21</sup> Voir V. Magri, *Le Discours sur l'Autre*, Paris, champion, 1995, p. 377 sq.

<sup>22</sup> *V.O.*, p. 16 (2).

<sup>23</sup> G. Genette, *Palimpsestes. La littérature au second degré*, Paris, Seuil, 1982, p. 7-16.

<sup>24</sup> *E.S.*, p. 108.

<sup>25</sup> *N.E.N.*, p. 102.

À cette volonté de «faire savoir» s'associe le désir pédagogique d'être le plus clair possible, autrement dit le discours s'efforce de respecter la loi de modalité. Les voyageurs ont soin d'établir un code commun qui détermine l'intelligibilité de leur message et sa recevabilité par le destinataire. Ces précautions passent notamment par la définition lexicale illustrée par exemple par la locution conjonctive « c'est-à-dire » qui oblige à une relecture autonymique du terme explicité et utilisé une première fois comme signe standard.

Habib-Barbara, grec-syrien, établi à Bayruth, et dont la maison est voisine de la nôtre, nous sert de drogman, c'est-à-dire d'interprète.<sup>26</sup>

La valeur testimoniale du récit de voyage est sans cesse affirmée par les écrivains. L'essentiel du savoir acquis en terre étrangère résulte de la vision directe des réalités nouvelles. Dès lors, comment mieux convaincre de l'authenticité d'une expérience qu'en essayant de la reconstituer pour le lecteur. Le savoir *de visu*, pour être transmis, doit être donné à voir. Mais comment la plume d'un écrivain peut-elle tenter de capturer le réel pour le restituer intact au lecteur, alors qu'elle ne peut tracer qu'un message verbal ?

## 2. Faire voir ou l'idéal de transparence

### 2.1. Performatif et prescriptif

L'impératif est appelé « performatif primaire » par opposition aux performatifs explicites du type « je t'ordonne de venir ». Cependant Benveniste, dans *Problèmes de linguistique générale* refuse aux modalités impératives le trait de performativité. Un énoncé jussif du type « viens », dans une situation où les interactants de la communication sont en présence physique, est certes suivi d'un résultat empirique mais n'est pas pour autant un acte lui-même. L'impératif se caractérise par sa dimension pragmatique (il vise à agir sur l'interlocuteur) et par sa force illocutionnaire prescriptive. Néanmoins, dans un contexte scriptural comme celui du corpus étudié, certains impératifs prennent une tout autre valeur qui illustre, à mon avis, une pleine performativité.

Sache, au surplus, qu'il vient d'être réparé pour recevoir les étrangers de distinction et qu'il est question d'y établir le bureau arabe.<sup>27</sup>

Reste avec moi debout sur la tête en granit d'un pilier brisé [...], cher Théophile, et regardons autour de nous.<sup>28</sup>

Suis-moi dans la vallée de Biban-El-Molouk.<sup>29</sup>

L'énonciation de telles injonctions ou exhortations, du fait de l'impossibilité de la réalisation des actes dénotés d'une façon concrète qui supposerait par exemple un déplacement effectif de l'interlocuteur, est performative puisque l'accomplissement des actions désignées a lieu dès que les énoncés sont lus. Les conditions de réussite de ces actes passent par l'acceptation de l'interprétation métaphorique, au moins pour les deux derniers, ou par la dilution de la métaphore jusqu'à dépasser l'homologie pour atteindre l'équivalence pure et simple. Regarder ou lire les séquences descriptives vaut comme regard porté directement

---

<sup>26</sup> V.O., p. 185.

<sup>27</sup> E.S., p. 115.

<sup>28</sup> N.E.N., p. 224.

<sup>29</sup> N.E.N., p. 252.

sur le référent, suivre le voyageur dans les méandres de ses phrases vaut pour un voyage effectif à ses côtés, au long de son itinéraire référentiel.

Ce type d'énoncés ne me paraît pas pouvoir se dissocier d'énoncés assertifs où «je» est le sujet d'un verbe de déplacement régissant un pronom de deuxième personne «te».

Et puis j'ai hâte de te conduire sur le Nil, de te faire parcourir ses rives splendides et de t'arrêter devant le temple de l'Égypte et de la Nubie.<sup>30</sup>

et d'énoncés au futur, dont la valeur illocutionnaire est plutôt promissive que jussive, dans les descriptions recettes<sup>31</sup> :

Ajoutez à ce spectacle la voûte sereine et chaude du firmament [...] semez dans la plaine un kan en ruine [...] représentez-vous quelques cavaliers arabes [...] ajoutez çà et là [...] quelques hameaux turcs et arabes [...] et vous aurez la peinture la plus exacte et la plus fidèle de la délicieuse plaine de Zabulon.<sup>32</sup>

La relation de cause à effet concrétisée ici par la conjonction «et» est aussi perceptible dans les systèmes hypothétiques qui se situent dans le domaine de l'irréel du présent ou du potentiel :

Voilà le matériel du tableau. Mais [...] si vous joignez à ce majestueux ensemble la grâce et la couleur infinie de ces innombrables détails ; si vous vous figurez par la pensée les effets variés du ciel, du vent, des heures du jour sur la mer et sur la ville ; si vous voyez les flottes de vaisseaux marchands se détacher, comme des volées d'oiseaux de mer, de la pointe des forêts noires du sérail, prendre le milieu du canal, et s'enfoncer lentement dans le Bosphore en formant des groupes toujours nouveaux ; si les rayons du soleil couchant viennent à raser les cimes des arbres et des minarets, et à enflammer, comme des réverbérations d'incendie, les murs rouges de Scutari et de Stamboul ; [...] si les innombrables bruits des sept villes et des milliers de bâtiments s'élèvent par bouffées de la ville et de la mer, et vous arrivent, portés par la brise, jusque sur la colonne d'où vous planez ; si vous pensez que ce ciel est presque toujours aussi profond et aussi pur, [...] si vous vous souvenez que vous êtes à Constantinople, [...] vous avez à toutes les heures du jour et de la nuit le plus magnifique et le plus délicieux spectacle dont puisse s'emparer un regard humain.<sup>33</sup>

Si vous redressiez une ou deux colonnes du péristyle [...] si vous remettiez à leur place quelques-uns des caissons énormes [...] si vous releviez un ou deux blocs sculptés [...] et que l'autel reprît sa forme et sa place, vous pourriez rappeler les dieux et ramener les prêtres et le peuple.<sup>34</sup>

Ici, l'énoncé est virtualisé par l'emploi du conditionnel à valeur modale, relayé par le subjonctif imparfait et sonne comme une invite à l'hallucination, soutenue par les pouvoirs démiurgiques de la parole et par la force de l'imaginaire.

Aucune vérification n'est cependant possible ; le registre scriptural repose sur un système fiduciaire, soumis aux aléas de l'imaginaire du lecteur. Le performatif apparaît comme le parangon de la transparence idéale puisqu'il vise à conformer les choses aux mots, consacrant le caractère génétique de la parole. Les énoncés dits constatifs à visée descriptive prétendent, eux, à l'exactitude référentielle la plus parfaite possible, conformant les mots à l'image des choses.

---

<sup>30</sup> N.E.N., p. 83.

<sup>31</sup> Voir Philippe Hamon, *Du descriptif*, Paris, Hachette Supérieur, 1993, p. 95.

<sup>32</sup> V.O., p. 309.

<sup>33</sup> V.O., p. 380 (2).

<sup>34</sup> V.O., p. 172 (2).



Cet idéal de transparence est soutenu par un usage particulier des embrayeurs selon le terme des linguistes comme Jakobson, encore appelés «éléments indexicaux» dans la terminologie des logiciens.

## 2.2. Usage des embrayeurs

Les récits de voyage du corpus se caractérisent par un effacement élocutoire ou une dilution de la subjectivité dans un souci du collectif. Le calcul des fréquences des pronoms personnels des trois personnes, singulier et pluriel, livre un résultat paradoxal pour une narration autodiégétique comme celle adoptée par les œuvres du corpus. Le pronom de la première personne singulier «je» est en déficit au profit de son homologue pluriel, «nous», comme si l'énonciateur-voyageur voulait s'abstraire de son discours ou dissoudre sa subjectivité dans un pluriel au champ référentiel plus accueillant. Il correspond quelquefois à un pur embrayeur incluant uniquement les interactants de la communication

Nous irons ensemble visiter les pyramides.<sup>35</sup>

De même, le pronom personnel indéfini «on» est spécifique de ce corpus ; qu'il soit pronom nominal à référent indéterminé, ou pronom représentant, substitut de pronoms personnels, il conserve le trait de la généralisation qui invite de fait le destinataire dans la sphère discursive.

Certains déictiques situationnels, en faisant appel à l'univers extra-textuel, font surgir le réel au travers des mots. Les présentatifs «voici, voilà», ont gardé de leur origine verbale un certain dynamisme qui les rend apte à convoquer ou plutôt à évoquer au sens étymologique le référent. Il s'agit d' « une sorte de verbe sans variation morphologique verbale, unipersonnel, unimodal (indicatif) et intemporel (présent) qui désigne ce qui est positivement dans le moment même de la parole »<sup>36</sup>. C'est par exemple cette séquence tout entière structurée sur une enfilade de toponymes qui, au gré de leur apparition sous les yeux du voyageur, s'insèrent dans le texte écrit introduits par le lyrique et solennel « voilà » :

La grande et mystérieuse scène de l'évangile se passe presque tout entière sur ce lac et au bord de ce lac, [...] Voilà Emmaüs [...] Voilà Tibériade [...] voilà Capharnaüm, voilà la montagne où il fait le beau sermon de la montagne : voilà celle où il prononce les nouvelles béatitudes selon Dieu ; voilà celle où [...] il multiplie les pains et les poissons [...] voilà le golfe de la pêche miraculeuse, voilà tout l'évangile enfin.<sup>37</sup>

Le destinataire a ainsi l'illusion d'assister lui-même, de concert avec le voyageur, aux visions décrites.

À cette « immédiateté spatiale » répond une « immédiateté temporelle » qui doit s'entendre à deux niveaux. Le récit de voyage s'efforce de donner l'illusion de la coïncidence, d'une part entre le moment de l'événement raconté et sa narration et, d'autre part, entre le moment de la narration et le moment de la lecture. Cette illusion d'immédiateté temporelle qu'entretiennent les voyageurs conduit parfois à des énoncés atypiques où s'entrechoquent les époques :

---

<sup>35</sup> *N.E.N.*, p. 63.

<sup>36</sup> Robert Martin, *Revue de linguistique romane*, juillet, décembre 1978. Voir aussi Anquetil-Moignet, « À propos du verbe *voici/voilà* » in *Travaux de linguistique et de littérature*, Strasbourg, 1980, XVIII, 1, p. 23-33.

<sup>37</sup> *V.O.*, p. 331.

Juillet 1853. Ce soir, en rentrant pour préparer mon bagage (car c'est décidément demain que je me mets en route), je n'entendis rien résonner au fond de la cantine.<sup>38</sup>

Quelle curieuse phrase qui mêle dans un capharnaüm temporel un déictique de temps, « ce soir », un passé simple et ajoute une incise actualisée par trois éléments, le présent, l'adverbe d'énonciation et l'embrayeur temporel. On a l'impression d'osciller constamment d'un plan d'énonciation à l'autre. Le passé encore situé dans l'orbite du présent de l'énonciateur se nimbe, par l'entremise du passé simple, de l'éclat de l'exceptionnel.

Dans le corpus d'étude, le plus grand nombre de formes verbales qui présentent un écart réduit positif conjuguent le verbe au présent de l'indicatif. Ce temps, quand il se charge d'une valeur actuelle et quand il correspond à ce qu'il est convenu d'appeler le présent de narration, est employé à la fois pour l'action rapportée et pour l'acte de l'écriture et tend à fusionner aussi avec l'époque de la lecture.

Nous gagnâmes promptement une sorte de campagne [...] Nous suivons la grève ; le pied de nos chevaux enfonce dans le sable mouillé.<sup>39</sup>

Que l'on interprète ce procédé comme une réactualisation de faits passés ou comme une remontée métaphorique dans le temps, le résultat est le même qui annule l'écart temporel et permet une superposition des tranches temporelles dans une fusion idéale qui joue l'immédiateté. Le récit de voyage propose ce point de référence ou degré zéro qui correspondrait à ce que Genette appelle « l'isochronie »<sup>40</sup> entre récit et histoire et, on pourrait ajouter, entre narration et lecture. La narration est théâtralisée.

Je m'aperçois, et tout à fait à propos, car c'est lui-même qui m'interrompt, que je ne t'ai pas encore parlé de notre compagnon de route, Mohammed-el-Chambi [...] M N, qui me raconte ces détails au moment même où je les écris, vient de l'appeler.<sup>41</sup>

Le présent, révélateur de la présence d'un narrateur, est «solidaire du caractère sui-référentiel de l'instance du discours»<sup>42</sup>.

Par tous ces procédés qui misent sur une idéale transparence entre les mots et les choses et sur la coïncidence des trois époques, histoire, narration, lecture, les sphères de l'énonciation et de la réception deviennent poreuses. «Voir, dire, créer» se déplacent du côté de la réception jusqu'à aboutir à un renversement fictif et fictionnel de l'autorité.

### 3. Une pragmatique tropique

#### 3.1. Le foyer allocutif

Par un jeu de miroir énonciatif, le foyer de l'énonciation est assuré par l'allocutaire ou le destinataire puisqu'à une énonciation vagabonde qui suit théoriquement les étapes chronologiques du voyage s'oppose une réception fixe dans l'espace ainsi que dans le temps pour le journal de voyage. Un faisceau se dessine, constitué par les lettres successives ou les pages du journal qui se feuillette comme un éphéméride, dont le foyer est le récepteur.

---

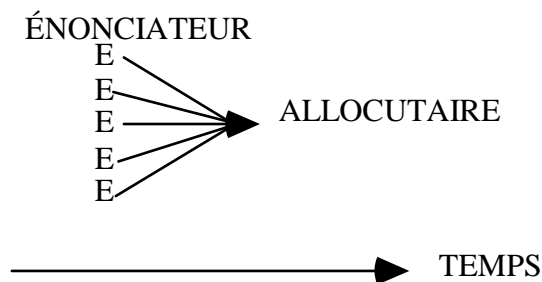
<sup>38</sup> E.S., p. 211.

<sup>39</sup> N.E.N., p. 17.

<sup>40</sup> G. Genette, *Figures III*, Paris, Seuil, 1972, p. 122.

<sup>41</sup> E.S., p. 197.

<sup>42</sup> P. Ricoeur, *Temps et récit*, t. 2, Seuil, 1984, p. 95, 147.



Le point de repère temporel est explicitement le moment de la lecture lorsque le voyageur emploie le futur de l'indicatif.

Pourquoi les choisit-on si jeunes ? me diras-tu<sup>43</sup>

### 3.2. Une parole déléguée

Dans les récits de voyage, on assiste à un déplacement fictif du pouvoir de dire, par le biais d'abord du trope illocutoire qui dissimule l'autorité d'une prise de parole en sollicitant l'allocutaire.

Me permettras-tu ce détail un peu trop local ?<sup>44</sup>

L'interrogation fonctionne comme un acte de langage indirect synonyme d'un énoncé assertif, « je me permets », ou injonctif atténué « permets-moi »<sup>45</sup>.

Des exemples sont similaires chez Lamartine :

Ils sont esclaves, dites-vous.<sup>46</sup>

Même si « vous » peut équivaloir à un « on » anonyme, c'est là un habile procédé pour soutenir un argument en reconstituant un débat en trompe l'œil où l'allocutaire a la parole.

L'exercice formel de la transition est parfois même assuré directement par l'allocutaire, promu co-énonciateur.

Au secours, cher Théophile ! Toi qui connais si bien tous les artifices de notre difficile langage, indique-moi une transition pour rentrer dans mon sujet et te conduire au temple de Maharakka.<sup>47</sup>

Et c'est justement cette interpellation toute rhétorique qui fait office de transition entre deux sujets complètement différents, des réflexions sur le gouvernement d'Abbas-Pacha et la description du temple en question.

Les formules phatiques misent au même titre sur ce déplacement du pouvoir de dire en soumettant fictivement l'énonciation au pouvoir de l'allocutaire. Ainsi fonctionne cette formule phatique usuelle comme « si tu veux » :

<sup>43</sup> N.E.N., p. 59.

<sup>44</sup> N.E.N., p. 152.

<sup>45</sup> Voir A. Jaubert, *L'Énonciation réflexive en première ligne, dessin de l'acte de parole*, in *Langue française*, septembre 1988.

<sup>46</sup> V.O., p. 81.

<sup>47</sup> N.E.N., p. 153.

L'Arabe à pied, drapé, chaussé de sandales, est l'homme de tous les temps et de tous les pays ; de la bible, si tu veux, de Rome, des Gaules, avec un trait de la race orientale et la physionomie propre aux gens du désert.<sup>48</sup>

### 3.3. L'énallage personnelle

L'énallage personnelle repose encore sur la notion de décalage. Toutes les formes de déictiques offrent la possibilité d'être utilisées « avec une valeur décalée par rapport à leur valeur la plus usuelle »<sup>49</sup>. Leur ancrage s'effectue sur des repères décalés par rapport aux coordonnées énonciatives effectives. Sur 317 occurrences de «vous» dans le corpus, on dénombre 116 cas d'emploi indéfini, 102 pour Lamartine, 4 pour Du Camp et 10 pour Fromentin. Si « vous » est anaphorique de « on » en fonction d'objet, l'emploi ne peut être analysé comme cas d'énallage, puisqu'il résulte de l'absence d'homologue indéfini susceptible de correspondre au pronom sujet « on ». Tout au plus pourrait-on commenter le choix de « vous » par rapport à la forme commutable, « nous ».

On fuit devant l'ouragan au hasard, n'importe où il vous mène.<sup>50</sup>

En revanche, il s'agit bien d'énallage personnelle quand les pronoms de la deuxième personne, « vous » ou « tu », se substituent à « on » ou « je » sujet ; avec un temps du passé, le destinataire se trouve projeté dans l'univers décrit par le voyageur. Le lecteur est délogé de sa place de récepteur passif pour prendre celle du voyageur et vivre, par procuration, les aventures de ce dernier.

- Pensées de la vie tranquille, du foyer, de la famille, des amis éloignés, qui descendent sur votre front, pendant que vous le reposez lourd et brûlant sur la selle qui vous sert d'oreiller.[...] il ne reste, sur la place vide où vous étiez tout à l'heure établi comme dans une demeure permanente qu'un petit feu abandonné qui fume encore et s'éteint bientôt dans le soleil.<sup>51</sup>

Peu à peu cependant, tu vois sortir des porches entrebâillés de grandes figures pâles, mornes, vêtues de blanc, avec l'air plutôt exténué que pensif.<sup>52</sup>

Le voyageur relate une expérience qu'il a vécue et lui donne une plus grande extension par l'emploi de « vous » :

Je venais de quitter la terre dont le bruit [...] vous tourmente et vous suit.<sup>53</sup>

Le « je » se dilue dans un « vous » générique qui dissimule l'instance énonciative au bénéfice de l'instance réceptrice. Ces substitutions pronominales encouragent le brouillage des rôles.

## Conclusion

Le récit de voyage apparaît comme une variation sur une diathèse verbale qui joue des ressorts du factitif (faire savoir, faire voir, faire vivre) et qui rêve de transformer l'agent en

---

<sup>48</sup> E.S., p. 162.

<sup>49</sup> Voir C. Kerbrat Orecchioni, *L'Énonciation. De la Subjectivité dans le langage*, Paris, Colin, 1988, p. 62.

<sup>50</sup> N.E.N., p. 283.

<sup>51</sup> V.O., p. 295.

<sup>52</sup> E.S., p. 156.

<sup>53</sup> V.O., p. 81.

sujet ou de faire de l'agent la réplique du sujet, dans un idéal de commutation parfaite. Il paraît promouvoir comme élément constitutif et générique l'esthétique de la transparence conçue comme l'exactitude référentielle (conformité des mots aux choses) et, symétriquement, comme tributaire du pouvoir démiurgique de la parole (lire des mots revient à créer ou à recréer le monde de référence). Les enjeux pragmatiques du récit de voyage, tel qu'il a été étudié ici, reposent sur des effets de miroirs entre énonciation et réception. On pourrait les résumer par la formule de « ricochet pragmatique » ; le récit de voyage vise une reconstitution parfaite du voyage réel qui confine à la duplication pure et simple, misant sur l'équivalence entre les actes de voir (par le regard) et de donner à voir (par les yeux de l'imaginaire) et sur le dédoublement du voyageur-énonciateur. Si on se souvient du schéma triangulaire qui a servi à figurer la situation d'interlocution du récit de voyage, on pourrait dire que l'idéal de ce type de récit serait de ramener l'oblique (la vision médiatisée de l'Autre) à l'horizontale (la vision directe de l'Autre). Mais ce rêve de superposition est voué sans fin au mouvement asymptotique des désirs qui demeurent désirs.

#### **Bibliographie (Ouvrages cités) :**

Du Camp Maxime [1854] (1877). *Le Nil, Égypte et Nubie*, Paris, Hachette.

Fromentin Eugène [1857] (1877). *Un Été dans le Sahara*, Paris, Plon.

Lamartine Alphonse de [1835] (1861). *Voyage en Orient*, Œuvres Complètes, Paris.

Diderot et d'Alembert (1779). *Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, Paris, 35 vol.

Encyclopaedia Universalis (1995). sur CD-ROM.

Genette Gérard

- (1972). *Figures III*, Paris, Seuil.

- (1982). *Palimpsestes. La littérature au second degré*, Paris, Seuil.

Hamon Philippe *Du descriptif*, Paris, Hachette Supérieur, 1993.

Jaubert Anna

- (1988). « L'Énonciation réflexive en première ligne, dessin de l'acte de parole », *Langue française*.

- (1990), *La Lecture pragmatique*, Paris, Hachette Supérieur.

Kerbrat Orecchioni Catherine (1988). *L'Énonciation. De la Subjectivité dans le langage*, Paris, Colin.

Magri Véronique (1995). *Le Discours sur l'Autre*, Paris, Champion.

Anquetil-Moignet Nicole (1980). « À propos du verbe *voici/voilà* » in *Travaux de linguistique et de littérature*, Strasbourg, , XVIII, 1.

Récanati François (1981). *Les Énoncés performatifs*, Paris, Les Éditions de Minuit.

Ricœur Paul (1984). *Temps et récit*, t. 2, Paris, Seuil.

Todorov Tzvetan (1989). *Nous et les autres, La Réflexion française sur la diversité humaine*, Tours, Seuil.